

contribueront largement, on l'espère, à remédier aux conditions anormales qui existent aujourd'hui.

Dans l'analyse de cette partie du discours du trône, vous remarquerez, monsieur l'Orateur, que l'on fait preuve de grande prudence. On ne dit pas que le Gouvernement va remédier à toutes les conditions économiques regrettables et exceptionnelles, mais on conclut en disant que ces mesures "contribueront largement à remédier à ces conditions." A mon sens, c'est une rétractation partielle des paroles que le premier ministre a adressées au peuple canadien. Nous ignorons ce que seront ces mesures. Il nous faut attendre. Cependant, si le premier ministre a l'intention de racheter les promesses qu'il a faites au peuple, il devra porter remède à chacune des conditions qu'il a mentionnées dans ces discours à travers les pays et trouver une solution non partielle mais complète dans chaque cas. Le Gouvernement, dans la préparation du discours du trône, a évidemment oublié les conditions dans lesquelles se trouve l'agriculture puisque l'on n'en fait pas mention. L'industrie agricole ne souffre pas d'un manque de production, mais des bas prix qui prévalent actuellement pour ses produits.

A mon sens, les mêmes conditions économiques responsables du chômage sont en grande partie responsables des bas prix des produits agricoles. Mais le premier ministre et ses collègues n'ont pas jugé à propos,—à moins qu'on ne se prononce plus tard,—de faire même mention dans le discours du trône des conditions terribles auxquelles ont à faire face les cultivateurs en ce moment. La situation agricole, je crois, dans l'Ouest canadien surtout, est aussi mauvaise aujourd'hui qu'elle l'était en 1921 et 1922, et toute amélioration dans cette situation va exiger des mesures énergiques. C'est là, je crois, la plus malheureuse omission du discours du trône. Mais, comme je l'ai dit déjà, il se peut que le premier ministre et ses collègues aient quelques mesures à cette fin dans leur programme législatif. Je l'espère. Dans le cas contraire, je suis certain que d'un bout à l'autre du Canada les cultivateurs seront très désappointés et plusieurs de ceux qui ont appuyé les candidats du parti conservateur aux dernières élections auront probablement une autre idée que celle qu'ils avaient le jour de scrutin. Toutefois, nous laisserons la question en suspens, espérant que le premier ministre et ses collègues déposeront les projets de loi propres à remédier à la situation.

On dit, monsieur l'Orateur, que les propositions mentionnées dans le discours du trône, quant à la modification du tarif douanier et

[M. Gardiner.]

de la loi des douanes, contribueront beaucoup à remédier au chômage. Un examen de cette partie du discours du trône prète, selon toute probabilité, à de grandes divergences d'opinions. Permettez-moi de rappeler quelques-unes des déclarations et assertions faites au cours de la campagne électorale, non pour en faire une critique sévère, mais à simple fin de tirer au net, en ce qui regarde l'agriculture, l'attitude du cultivateur à cet égard.

A en croire le parti conservateur et son chef, le grand mal dont souffre le Canada, c'est des importations excessives, d'où résulte le chômage chez nous. Le Gouvernement entend certes proposer des mesures pour remédier à cette prétendue anomalie. Il vaut la peine que la Chambre analyse cette assertion et en soupèse la vérité. A mon avis, elle est vide de sens. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont deux pays ayant une politique douanière diamétralement opposée. La Grande-Bretagne pratique à tous égards une politique libre-échangiste; généralement parlant, les Etats-Unis ont établi le tarif protecteur le plus élevé au monde. Le chômage est fort répandu en Grande-Bretagne, il est vrai, mais on peut en dire autant des Etats-Unis, et si le Gouvernement compte sur les seuls remaniements au tarif pour remédier au chômage actuel, un vif désappointement attend, je crains, les sans-travail. Avec une population de 45 millions d'habitants, la Grande-Bretagne compte environ 2 millions de chômeurs. Aux Etats-Unis, pays de 120 millions d'habitants, il y a de 5 à 6 millions de chômeurs, selon des gens bien renseignés. Analysez ces chiffres et vous verrez que le pourcentage des sans-travail aux Etats-Unis est au moins aussi élevé, sinon plus grand qu'en Grande-Bretagne. Par conséquent, si le Gouvernement table sur des remaniements des droits douaniers pour résoudre la crise du chômage, je crains, je le répète, que les sans-travail n'éprouvent un grand désappointement.

Pendant la campagne, des orateurs ont dit que nous expédions au dehors du bel argent canadien pour acheter des denrées commerciales à l'étranger. Le premier ministre a réprimandé le chef de l'opposition, cet après-midi, lui reprochant une assertion tout à fait erronée. Je ne répéterai pas ce commentaire de l'honorable chef de l'opposition, mais je dirai que quiconque prétend que nous payons nos importations avec de l'argent canadien se méprend étrangement. Quiconque a étudié la question sait que nous ne pouvons pas payer les importations avec de la monnaie canadienne, pour la raison que notre monnaie n'a pas cours à l'étranger. En l'espèce, par exemple, à quoi servirait la présence d'une